

L'ACCÈS À LA CULTURE EN OCCITANIE, UN ENJEU POUR TOUS

L'enjeu culturel de lutte contre les discriminations et la pauvreté demeure un objectif majeur du ministère de la culture. Droits culturels et droit d'accès à la culture font l'objet d'expérimentations, d'initiatives originales dans des contextes spécifiques en matière de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, le plus souvent menées dans le cadre des politiques interministérielles.

En Occitanie, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) maintient ses engagements et développe de nouveaux partenariats avec la DREETS dans le cadre du Pacte des Solidarités, mais aussi en lien avec les collectivités territoriales et une grande diversité d'acteurs investis autour de la transmission, de la dimension éducative via l'appropriation de la culture, l'éducation artistique et culturelle, etc.. Les domaines d'intervention de la DRAC sont à présent au nombre de 12, la prise en compte des étudiants précaires faisant l'objet d'un suivi dans le cadre de culture et pauvreté, les autres domaines de l'expression des droits et de l'accès à la culture sont les suivants :

petite enfance et santé culturelle de l'enfant ; jeunes et habitants des QPV ; jeunes et habitants en milieu rural (ZRR) ; jeunesse vulnérable (ASE) ; précarité de l'habitat et exclusion ; droit d'accès à la langue française ; expression des droits culturels des personnes vulnérables ; égalité femmes/hommes ; culture et inclusion numérique ; lutte contre les inégalités par l'accès à la pratique musicale (DEMOS) ; précarité des étudiants.

LE QUARTIER DES BÉBÉS

RENCONTRE ET LOISIRS AUTOUR DU SPECTACLE VIVANT ET DE LA PETITE ENFANCE

CREATEF - Le Théâtre en Flammes
42, rue Adam de Craponne
34 000 Montpellier
06 11 89 92 82 / 04 67 06 94 99
createf1@free.fr
www.theatre-en-flammes.com

LA BELLE SAISON

<https://www.facebook.com/theatre.enflammes.3>

Quartier des Bébés, initiative Créatef destinée aux familles prioritaires

1. Projets régionaux 2023 :

Parmi les **769** actions identifiées en 2023 représentant un montant de subventions de la DRAC de **4 235 238 €**, se dégage la répartition suivante :

- 32 projets conduits contre la précarité dans la petite enfance pour 163 731 €;

- 399 projets à destination des jeunes et des habitants des QPV pour 2 120 618 €. A noter que si l'on retient uniquement les aides DRAC dans le cadre des appels à projets de la politique de la ville, le montant n'est plus que de 1 006 647€ pour 249 projets ;
- 238 projets en direction des jeunes et des habitants en milieu rural pour 1 368 000 €. Cependant, le nombre de projets et le montant réduisent si l'on ne retient que les projets menés par des associations de solidarité ou d'éducation populaire et les projets des collectivités rurales visant l'égalité d'accès à la culture ;
- 2 projets en direction de la protection de l'enfance, de l'aide sociale à l'enfance, de la prise en charge des mineurs, des minima sociaux pour 51 000 €;
- 10 projets en direction de la lutte contre la précarité et l'exclusion au niveau du logement 42 400 €;
- 39 projets en direction du droit d'accès à la culture, à la langue française pour 212 589 € ;
- 14 projets pour la lutte en faveur de la diversité culturelle et de l'expression droits culturels notamment pour les plus démunis 88 900€
- 15 projets en direction de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en situation de précarité 59 000 €;
- 11 projets en direction de l'inclusion et de l'accès à la culture numérique dans le cadre des Microfolies (tiers-lieux numériques) pour 53 500€ ;
- 8 projets en direction de l'accès des jeunes à la pratique musicale pour 57 500 €.
- 1 étudiants précaires, CROUS, pour 18 000 €.



Actions d'accès à la culture numérique, MJC Lézignan-Corbières

2. Retour sur quelques initiatives régionales :

Concernant l'expression des droits culturels, la lutte contre la précarité et l'exclusion ; il s'agit là d'un champ d'intervention orienté vers la reconnaissance des diversités culturelles et des droits fondamentaux, vers la lutte contre l'exclusion sociale qui a fait l'objet d'actions expérimentales en 2023-2024. Les actions suivantes ont été réalisées dans le cadre de partenariats localement établis avec des

opérateurs culturels, des associations de solidarité, des formations artistiques relevant de domaines différents, musique, cinéma-audiovisuel.. :

« Scène partagée »

À Montpellier, l'association Cap Gély s'engage pour le maintien des droits culturels du peuple Tzigane et pour l'accès à la culture. « Gipsy médiéval (Vermeil Gitan) – Scène partagée » est un projet né de la rencontre des protagonistes du Centre International des Musiques Médiévales, de l'association Cap Gély Figuerolles et des jeunes gitans de la Cité Gély de Montpellier, ce projet résulte d'une *« fusion audacieuse entre les musiques gitane et médiévale, l'oralité joue un rôle central. En effet, dans les deux traditions, la transmission se fait principalement de manière orale, de génération en génération, à travers les récits, les chants et les mélodies qui résonnent depuis des siècles dans les âmes et les corps. Chez les musiciens gitans, cette tradition orale est le cœur battant de leur art, où les histoires de familles, les émotions profondes et les savoirs ancestraux sont transmis à travers les improvisations. »*



Association Cap Gély, « Scène partagée », Montpellier

« Ressources Tsiganes »

L'association Génération Music et l'Association d'Aide et de Recherche pour les Jeunes et les Institutions en Languedoc (AARJIL) mènent une action à rayonnement départemental, voire régional, en vue de créer à moyen terme un centre de ressources sur les cultures tsiganes. Parallèlement, des recherches actions sont conduites par ces deux associations à Narbonne et Agde en vue de définir les conditions d'un développement culturel optimal à destination des populations gitanes et de créer des outils, des conditions et des moyens adaptés aux professionnels qui les accompagnent.



Génération Music, « La Rencontre » Agde

« (Re)donner la parole..»

L'association toulousaine « Rencont'roms nous » cherche à *(re)donner la parole aux premiers concernés – les habitants Roms – à travers des actions culturelles, artistiques et éducatives, qui permettent de se rencontrer, favoriser l'inclusion des habitants et ainsi lutter contre le racisme et les discriminations, et plus particulièrement contre l'antitsiganisme. L'association travaille sur le terrain de la Flambère à Toulouse, AVEC les habitants. L'association s'inscrit pleinement dans une démarche inclusive et participative, à travers quatre volets qu'elle déploie au quotidien : culture, éducation, insertion professionnelle.*

Rencont'roms nous, c'est aussi Balkanica, des rencontres co-organisées avec la MJC Toulouse Empalot. Trois jours de fête, de rencontres et de partage, entre spectacles, concerts, ateliers et temps de discussions

«Traversée Fertile »

Porté par Tarn-et-Garonne Arts et Culture en 2023, ce projet a permis à des personnes en situation de précarité de bénéficier d'ateliers de musique et de danse et de vivre l'expérience d'un projet audiovisuel en tant que sujets d'un documentaire réalisé sur leurs trajectoires individuelles. Le documentaire «Traversée Fertile » de Dimitri Serres et Marie Dubois donne la parole à « *Mostapha, Vasili, Meddy, Zaza, Mario. Réfugiés, sans-abri ou malades en grande précarité, ils ont "quitté tout pour rester vivant". En France, ils font partie des invisibles* ».



Film documentaire réalisé avec le soutien de TG&C et de la DREETS Occitanie

3. Axes d'investigation :

- **Quartiers de la politique de la ville ou zones rurales prioritaires, « L'Été Culturel » pour tous**

Cette année encore dans le cadre de L'Été Culturel, des actions ont été expérimentées par de nombreux acteurs associatifs afin de proposer des projets culturels aux jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville ou dans des zones rurales prioritaires. Pas moins de **274** projets pour **1 150 000 €** ont été menés dans les secteurs du patrimoine, des arts plastiques, du spectacle vivant... Ouverts à la jeunesse, ces parcours artistiques ont permis aux publics un accès à la découverte de sites, à la pratique des arts, à la création partagée, à l'expérimentation...

- **L'EAC pour les jeunes en parcours d'insertion**

La Mission Locale des Jeunes de Montpellier renouvelle en 2022 l'expérience initiée un an auparavant avec la DRAC en mobilisant des jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes et des artistes. Ainsi, de nouvelles sessions artistiques de 3 jours pour 20 à 30 groupes de 20 jeunes seront accompagnées par des intervenants de disciplines diverses entre novembre et décembre 2022.

- **Promouvoir l'accès au droit à la culture en Maisons d'Enfants à Caractère Social**

Afin de promouvoir l'accès au droit à la culture pour la jeunesse vulnérable, le Conseil Départemental de l'Aude élabore avec la DRAC une convention de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle qui cible le secteur de l'Aide sociale à l'Enfance.



Olivia Ruiz à la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Narbonne

Est confiée dans ce contexte à la Scène nationale de Narbonne l'initiative d'organiser des parcours artistiques pour les enfants, les jeunes mais aussi les professionnels de l'accompagnement (éducateurs..) de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Narbonne .

- **L'éducation artistique et culturelle en milieu rural, quelles modalités de prévention contre la pauvreté ?**

En 2022-2023, grâce à un soutien du commissariat à la lutte contre la pauvreté, 100 000 euros ont été affectés à la DRAC pour expérimenter en milieu rural précarisé des initiatives d'éducation artistique et



«Les nomades font le monde », cie Les Hauts Parleurs, résidence dans le sud des Cévennes

culturelle sur plusieurs territoires « test » en région dans les communautés de communes suivantes : Val de Gers ; Conflent-Canigou dans les Pyrénées Orientales ; Cévennes Gangeoises et Suménoises dans l'Hérault ; Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac en Lozère ; Cèze-Cévennes dans le Gard ; Grand Montauban dans le Tarn et Garonne.

Les actions menées ont permis de poursuivre l'expérimentation lancée en 2021-2022 sur l'Aude, le Gers, l'Aveyron, les Pyrénées Orientales. Ainsi le modèle d'expérimentation sur 2 années a permis de toucher les 4 départements les plus pauvres d'Occitanie (Aude, Pyrénées Orientales, Gard, Hérault) tout en considérant les poches de pauvreté sur quatre autres départements à caractère rural (Gers, Aveyron, Lozère, Tarn et Garonne).

Les perspectives qui se dégagent au terme de la deuxième année sont prises en compte dans l'étude-évaluation présentée ci-après, visant à considérer les faiblesses et les atouts locaux des divers écosystème ruraux en matière de développement culturel et artistique.

4. Evaluation des expérimentations « Culture, pauvreté & ruralité » 2021-2023

Ci-après, une synthèse de l'étude-évaluative menée par Gabin BERNARD, stagiaire auprès de la DRAC Occitanie et du Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté (Juillet / Décembre 2023), sur les actions expérimentales «Culture, pauvreté & ruralité en Occitanie »

Introduction de cadrage

Dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, la préfecture de région Occitanie a mené en appui avec la DRAC et la DREETS une expérimentation portée par 9 associations/collectifs de la région. Celle-ci visait principalement à expérimenter les modalités d'accès à la culture en milieu rural pour les personnes les plus défavorisées. Outre le fait de rendre compte des actions menées, des résultats obtenus, cette évaluation s'inscrit dans les perspectives de la dynamique impulsée par le groupe régional « pauvreté-ruralité » animé par Villes et territoires Occitanie. C'est donc à travers l'idée que la culture est elle aussi un vecteur d'émancipation sociale et participe activement à la lutte contre la pauvreté, les discriminations et les inégalités que s'est développé ce projet.

Étalés sur 3 ans (2021-2023), ce sont ainsi 11 projets (dont 2 reconduits) qui ont fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation de notre part. Les résultats –quoiqu'encore en phase d'ébauche- nous permettent déjà de comprendre et de situer certains enjeux de la lutte contre la pauvreté en milieu rural, en matière d'accès

à la culture. Les problématiques de précarité relationnelle, d'isolement social, d'entre soi et de mobilité sont fréquemment relevées. Cette approche est bien entendu non exhaustive et a pour but de rejoindre les problématiques abordées dans le groupe de travail « pauvreté en milieu rural ».



Journée 17/11/23 MJC Lézignan-Corbières

Les porteurs de projets et bénéficiaires ont été cooptés dans le cadre du dispositif expérimental « culture-lutte contre la pauvreté », ce dernier visant à promouvoir la culture comme levier de développement local sur des territoires ruraux identifiés par l'INSEE comme précaires et particulièrement vulnérables. Parmi eux ont été ciblés les 4 départements de la région Occitanie faisant partie des 10 plus pauvres de France (Gard, Hérault, Aude, Pyrénées Orientales).

Le document suivant fait ainsi office de synthèse d'évaluation. Il précisera d'abord les divers objectifs de l'expérimentation, lesquels serviront de critères pour son appréciation. Après une brève catégorisation des projets, il présentera ensuite le diagnostic général avant de passer aux difficultés et aux recommandations pratiques.

Objectifs de l'expérimentation :

A) Critères d'évaluation :

1. Intégrer la culture dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Les porteurs de projets et bénéficiaires se sont inscrits dans le dispositif culture-lutte contre la pauvreté. Ce dernier visait à promouvoir la culture comme levier de développement local sur des territoires ruraux et particulièrement vulnérables et à identifier les freins. Les questions de précarité relationnelle, d'ouverture au monde y sont prépondérantes. Il s'agit aussi de s'intéresser et de prendre en charge des problématiques telles que la pauvreté du temps libre, l'exclusion sociale, l'ouverture des choix, la lutte contre la reproduction sociale, l'accès à la culture numérique. Pour ce faire, la notion de droits culturels apparaît essentielle.

2. Développer un réseau de partenaires entre bénéficiaires (associatifs), acteurs publics (communes, collectivités locales, Départements) et autres acteurs sociaux du territoire (CADA, CAF, Pôle Emploi, CCAS, etc.)

Le but de l'expérimentation était aussi d'observer comment peuvent se tisser des relations et des partenariats entre bénéficiaires, acteurs publics et autres acteurs sociaux du territoire. Il semble important

de replacer les droits culturels au cœur des enjeux actuels et de permettre leur appropriation par les différents acteurs de la culture.

3. Repositionner les acteurs culturels vis-à-vis de la lutte contre la pauvreté (prise en compte du public, choix artistiques, contenus) : ouverture des possibilités d'actions

La manière dont les acteurs culturels prennent en compte, conscientisent et adaptent leur programmation, leurs contenus artistiques aux enjeux de lutte contre la pauvreté semble essentielle ici. L'expérimentation visant effectivement à faire de la culture un levier d'action face aux différentes formes de précarités. Il s'agissait donc également de sensibiliser les porteurs de projets à des problématiques davantage sociales tout en observant des pistes de réflexions, possibilités d'action et innovations qui prennent en compte sur la durée les différents types de rapport des publics à la culture, mais aussi les différentes modes d'adaptation, de proposition d'une ressource culturelle à des contextes atypiques et dans des formes nouvelles, voire innovantes.

4. Développer la ressource culturelle et artistique (EAC)

Parmi les missions de la DRAC qui transparaissent à travers ce projet se trouve avant tout l'idée de développement de la ressource culturelle et artistique en milieu rural. La question de l'EAC (Education artistique et culturelle) y prend une place importante mais ne doit pas pour autant être isolée du contexte général. Cette problématique questionne aussi l'offre et l'accès aux équipements, la mise en réseau des structures d'accompagnement des publics et la mise à disposition d'équipements culturels sur les territoires de la Région Occitanie.

Si l'EAC, s'entendant dans tous les temps de la vie des jeunes est une politique prioritaire de la DRAC et de certains acteurs culturels, il convient de nuancer son rôle dans le cadre du dispositif culture-pauvreté. Faire de l'EAC en temps scolaire l'unique point d'accroche ne suffit pas si les enjeux de lutte contre la pauvreté ne sont pas pris en compte en parallèle. Il s'agirait en ruralité de considérer plutôt l'EAC tout au long de la vie en s'articulant davantage sur les approches autour de la parentalité ou de l'intergénérationnel.

5. Favoriser la continuité éducative pour la jeunesse (et autres publics) sur le plan culturel et transdisciplinaire semble une piste à creuser.

La place de la culture est très discrète dans la SNLCP (Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté), elle est essentiellement positionnée dans le secteur éducatif. Par ailleurs, la question du non-recours à la culture, est rarement évoquée sinon jamais évalué alors même qu'elle représente une réalité qui pénalise les plus démunis. S'interroger sur l'apparent désintérêt vis-à-vis de propositions culturelles d'accès gratuit permettrait de considérer les raisons de ce renoncement.

Par ailleurs, les statistiques de l'INSEE révélant que la pauvreté touche davantage et plus intensément les jeunes en région Occitanie (taux de pauvreté des 18-30 ans de 27,2%, contre 16,8% pour la moyenne régionale), une démarche ciblant les problématiques liées à l'accès à la culture (au non-accès) des jeunes serait nécessaire. Prendre en compte la diversité centres d'intérêt, les appétences, l'organisation du temps de la jeunesse, les modes de socialisation.. Assurer la continuité éducative est donc essentiel pour lutter contre les inégalités de destin et la reproduction sociale de la pauvreté, particulièrement exacerbée en milieu rural.

B) Catégorisation des projets

Chacun des projets sélectionnés dans le cadre de l'expérimentation 2021-2023 s'inscrit dans un cadre particulier, selon les caractéristiques du public ciblé. En effet, ce dernier appelle à des mises en œuvres, des modalités d'intervention et des approches spécifiques pour conduire une action culturelle en milieu rural précarisé. Le choix a donc été fait de se concentrer sur 4 axes non exhaustifs censés représenter l'entière des expérimentations :

- **Petite enfance, prévention de la pauvreté** (PMI, actions de médiation autour du livre et de la lecture, langage, éveil culturel, formation des ATSEM, accompagnement/sensibilisation aux fonctions parentales)
- **Scolaire, périscolaire et familles** (Éducation Artistique et Culturelle, éveil de la jeunesse, parcours éducatifs sur la diversité des temps, accès aux œuvres, approche parentalité)
- **Temps libre et de loisir des diverses classes d'âge en milieu rural** –problématique de l'offre-, prise en compte des attentes de la jeunesse en rupture et/ou situation de décrochage, mixité des publics, approche des équilibres intergénérationnels, constat de précarité relationnelle
- **Adultes en situation de précarité, lutte contre l'exclusion**

Problématiques croisées avec le groupe de travail « pauvreté en milieu rural » mis en place en 2023 par le Centre de Ressources « Villes et Territoires ».

Dans le cadre du groupe de travail « pauvreté en milieu rural » dans lequel s'inscrit la DRAC Occitanie ainsi que ce projet, nous avons pu relever 3 points d'entrée principaux communs à l'évaluation des expérimentations et aux problématiques abordées par le groupe de travail régional. A chacun de ces points correspond en vis-à-vis un niveau d'interrogation qui situe la culture comme une possible solution :

- **Face à la précarité relationnelle**, comment la culture permet-elle de refaire le lien social ?
- **Au regard de la reproduction sociale de la pauvreté chez les jeunes**, comment la culture peut-elle agir en faveur de l'émancipation sociale, du développement intellectuel et de la construction personnelle ?
- **Pour un plus important engagement des EPCI à différents niveaux du développement culturel local**, comment parvenir à mobiliser à un niveau d'aide à la décision efficient les acteurs clés sur les enjeux territoriaux à vocation culturelle?

C) Evaluation des projets (sur la base des 5 critères cités précédemment) :

- **Intégrer la culture dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**

La prise en compte des enjeux liés au plan de prévention et de lutte contre la pauvreté varie d'une structure à l'autre au sein de l'expérimentation. Cette diversité, bien que bénéfique pour éviter la focalisation excessive sur les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), souligne des efforts inégaux. Certains bénéficiaires ont réussi à valoriser leur approche en développant des partenariats avec le secteur social, de la solidarité, et de l'emploi. Cependant, dans certains cas, la lutte contre la pauvreté semble être subordonnée à la politique d'accès à la culture, en particulier dans le cadre de l'EAC.

Des projets exemplaires, comme celui du Groupe CVN, ont su tirer parti d'un réseau de partenaires solide malgré les difficultés liées à l'hétérogénéité des domaines et à la diversité des positionnements. D'autres, comme Tarn-et-Garonne Arts et Culture, se distinguent par une approche centrée sur la reconstruction et la réhabilitation sociale par la culture, un postulat qui a fonctionné. En général, les structures associatives

semblent être les plus aptes à diversifier les approches, offrant des pratiques culturelles variées et parfois innovantes.

Les porteurs familiarisés aux enjeux spécifiques du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté ont ainsi mieux pris en compte les spécificités territoriales locales, développant des actions artistiques et culturelles plus ciblées et cohérentes, tendant ainsi vers une approche globale renforçant le sens de leur action, la pertinence et la crédibilité des projets.

- **Développer un réseau de partenaires entre bénéficiaires (associatifs), acteurs publics (communes, communautés de communes, département) et autres acteurs sociaux du territoire (CADA, CAF, Pôle Emploi, etc.)**

Le partenariat avec les collectivités territoriales est entravé dans la plupart des projets, en raison de divers obstacles. Le contexte expérimental semble avoir contribué au désengagement, voire à un manque de motivation des élus et décideurs publics. Le montant de l'aide affectée, estimé important, a pu inhiber certaines collectivités s'estimant dans l'incapacité de « s'aligner » avec les crédits de l'Etat. Des raisons plus subjectives, telles que des conflits politiques, d'usage ou d'intérêt, ont également entravé la collaboration. De même, certains bénéficiaires ont signalé des lacunes relationnelles avec les acteurs sociaux, notamment une difficulté à mobiliser les centres d'actions sociales. Les obstacles observés ne résultent pas nécessairement d'un manque de volonté de la part des porteurs de projet, mais plutôt d'un défaut d'articulation entre les secteurs d'activités. La sollicitation des élus est également entravée par un manque de sensibilisation, de formation et d'éducation.

Cependant, effet positif induit, de nouveaux partenariats ont émergé avec d'autres structures associatives, organismes sociaux (CCAS, CAF, CADA, etc.), et établissements publics ; un point à souligner. Certains projets ont jeté les bases d'actions pérennes, laissant entrevoir la réussite sociale et artistique de ces initiatives à plus long terme.

En résumé, les bénéficiaires ont tous exprimé une intention collaborative dans leur approche. La nécessité de créer des réseaux est apparue comme particulièrement cruciale en milieu rural, exigeant une certaine souplesse d'organisation, voire un sens de la convivialité qui prend une place importante dans l'organisation du projet. Au-delà des blocages structurels, confrontés à la dimension empirique de la démarche, se pose la question du probable manque de méthode chez les structures culturelles pour construire un véritable réseau en milieu rural. Difficulté qui dans certains cas a été dépassée au terme des projets.

- **Repositionner les acteurs culturels vis-à-vis de la lutte contre la pauvreté (prise en compte du public, choix artistiques, programmation) : ouverture de possibilités d'action**

Si certaines structures étaient déjà conscientes des problématiques inhérentes à la mobilisation des publics éloignés de l'offre culturelle, la majorité des porteurs de projets a fait part d'une prise de conscience nouvelle concernant les enjeux de la lutte contre la pauvreté. L'expérimentation a stimulé des réflexions et des actions innovantes sur la manière de conduire un projet culturel dans une optique de développement local. La prise en compte du type de public dans le choix de l'offre artistique et culturelle est une constante observable, bien que parfois non suffisamment articulée avec les questions de lutte contre la pauvreté.

Dans certains cas, la sélection de l'offre culturelle se limite à déterminer celle qui correspond le mieux à un public donné, sans évaluer sa réelle utilité pour l'émancipation sociale. L'utilisation de la culture pour prévenir et lutter contre la pauvreté nécessite donc une réflexion approfondie, tant dans le choix des projets que dans les relations avec les acteurs sociaux, à l'égard desquels il faudrait davantage définir les stratégies de partenariat. La prise en compte des publics précaires ne peut se limiter au seul prisme des attentes ou enjeux culturels ou éducatifs. Cela consisterait à négliger le caractère multidimensionnel des causes de la pauvreté et réduirait, peut-être même, limiterait l'amplitude des modalités d'accompagnement des publics. De manière générale, la collaboration avec des structures sociales a été

fortement valorisée et a donné lieu à des initiatives prometteuses. Plus encore, est sans doute à noter l'évolution des approches culturelles, leur mutation au contact de problématiques sociales sans dénaturer pour autant la dimension originelle.

Dans l'ensemble, les acteurs engagés dans l'expérience ont bien saisi les enjeux liés à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, chacun à leur manière, avec leur propre vision de la culture et du rôle ou de la place qu'ils lui confèrent.

- Développer la ressource artistique et culturelle (objectif DRAC) :

L'objectif de la DRAC visant à développer la ressource artistique et culturelle est généralement bien intégré par les structures participant à l'expérimentation. Ces projets, évoluant dans des territoires plus ou moins enclavés et défavorisés, ont efficacement abordé la problématique essentielle de l'offre culturelle.

Toutefois, malgré l'innovation notée dans les démarches, la direction artistique, le choix des projets et des publics, peu de projets abordent concrètement la question de l'accès aux équipements et de la mise en réseau des structures d'accompagnement des publics. La mobilité a été identifiée comme une difficulté majeure, mais des solutions concrètes ont rarement été trouvées.

En ce qui concerne la politique d'éducation artistique et culturelle, certaines structures se sont particulièrement investies (Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Orientales, Francas de l'Aveyron, JMF). Cependant, les projets menés en temps scolaire et périscolaire ne prennent pas suffisamment en compte les problématiques locales liées à la jeunesse et à la lutte contre la pauvreté. Bien que des efforts aient été faits pour élargir les publics, ces projets manquent de liens avec des dispositifs plus durables, et la mobilisation des partenaires, en particulier des collectivités, est limitée. L'omniprésence du cadre EAC conduit parfois à négliger les projets portant sur les pratiques culturelles des publics précaires ou les catégories de personnes plus âgées. Tout se passe comme si la complexité sociale du monde rural imbriquant les diverses catégories d'âge et la pluralité des modes de socialisation sur des temporalités cycliques ne pouvait être appréhendés dans le seul espace-temps de l'école.

En résumé, l'expérimentation a approfondi la question de l'accès à la culture pour les publics en situation de précarité, abordant les questions de non-recours, d'accès aux ressources, et développant des stratégies prenant en compte les divers rapports des publics à la culture sur la durée, voire leur apport dans la définition de ce que pourrait être une ressource artistique élaborée de façon participative avec les acteurs culturels et les décideurs.

- Favoriser la continuité éducative pour la jeunesse sur le plan culturel et transdisciplinaire (objectif DRAC):

L'expérimentation lancée en région ne comporte qu'un unique projet en PMI (Association Contelicot) et un projet principalement orienté vers l'éducation artistique et culturelle (Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Orientales). Chez Contelicot, l'accent a été mis sur l'éveil culturel et la socialisation précoce des enfants, avec une attention particulière à la formation parentale et la sensibilisation des parents aux enjeux de la petite enfance. En somme un parcours sur les divers temps de l'enfant avec et sans les parents.

Dans un autre ordre d'idée, le projet de la MJC de Lézignan Corbières se démarque en visant à lutter contre le décrochage scolaire (l'EAC en creux) et à offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes, en mettant l'accent sur une jeunesse souvent considérée, perçue comme "invisible." Les modes de socialisation des jeunes sont ainsi pris en compte, l'adaptation à leurs différents rythmes, à la diversité des usages et des modalités de fréquentation de la MJC dans une forme de continuité d'accès à la ressource.

D'autres projets, en dehors du cadre de l'EAC, ont abordé la problématique de manière plus transversale, touchant un public plus large que la seule jeunesse mais favorisant l'émergence de parcours. Concernant l'élaboration d'un parcours inscrit dans la continuité d'une pratique, c'est principalement la MJC qui dans

le cadre de la Micro-folie (MJC) a élaboré un « circuit » numérique en variant les contenus et les approches à partir d'outils disponibles : fablab, écrans, tablettes, casques de réalité virtuelle, animations diverses, etc.. La prise en compte des critères de continuité éducative varie ainsi d'un projet à l'autre, avec un effort significatif de la MJC de Lézignan Corbières dans ce domaine.

D) Appréciations générales :

L'expérimentation "culture et lutte contre la pauvreté en milieu rural" a donné lieu à la création d'un sous-groupe de travail « culture et lutte contre la pauvreté » au sein du groupe de travail régional «pauvreté en milieu rural" animé par le Centre Ressource Villes et Territoires Occitanie.

Ce groupe s'est concentré initialement sur la question de la mobilité, avec des journées spécifiques en septembre (Sommières) et novembre (Lézignan-Corbières) pour formaliser la démarche et construire une base de données. Les résultats de la journée d'évaluation du 17 novembre 2023 ont été consignés sur le site <https://cpruralite.xyz/?PagePrincipale>.

L'expérimentation a conduit à l'émergence d'un guide des bonnes pratiques pour les actions culturelles en milieu rural. Les 11 projets menés, bien que divers dans leurs réussites, ont tous fourni une vision intéressante de la culture comme outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La pérennisation de certaines actions à travers divers appels à projets est encourageante, mais il reste des voies d'élargissement et d'amélioration possibles, notamment en matière de mise en réseau, d'engagement des élus, de prise en compte des problématiques territoriales, et de valorisation des ressources locales.

L'expérimentation a regroupé des structures à différents niveaux administratifs, du départemental au local. Il s'avère que les structures associatives locales ont été les plus engagées dans l'identification des enjeux territoriaux relatifs à la pauvreté et dans la recherche de partenaires/soutiens. La formation des accompagnateurs a été abordée de manière plus spécifique par certaines structures, telles que Contelicot et la MJC de Lézignan-Corbières.

Concernant l'analyse financière, bien que des partenariats aient été mobilisés par les communes et/ou les EPCI, ceux-ci n'ont pas pris l'initiative de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert aux EPCI. De même n'ont-ils pas investi financièrement les actions, ou à la marge. A l'inverse les Conseils Départementaux concernés par l'expérimentation se sont investis financièrement. On constate cependant que ce sont les associations qui ont levé le plus de fonds annexes aux crédits de l'Etat (effet-levier de 12,79%).

En somme, l'expérimentation a ouvert des perspectives nouvelles avec des projets qui se sont positionnés sur des appels à projets subséquents, démontrant, à ce niveau de maturation de la démarche culture-pauvreté-ruralité, la pertinence de cette initiative. Le commissaire au plan de prévention et de lutte contre la pauvreté a notamment proposé de soutenir des projets culturels en milieu rural en vue de candidatures à l'AMI 2024-2025 sur l'axe "Culture-Pauvreté-Ruralité", trois bénéficiaires de l'expérimentation y ont répondu.

Difficultés, obstacles rencontrés :

- Sensibilité, compétence et actions des élus/acteurs publics en faveur de la culture

Il s'agit du principal écueil rencontré dans les projets et témoignages recueillis. La culture est très souvent lésée par les arbitrages financiers et ne passe qu'au second plan aux yeux de nombreux élus. Ce constat empêche la mise en œuvre de synergies sur les territoires ruraux.

Les outils d'aide à la décision en la matière font également défaut, certains participants à la journée du 17 novembre ont pointé l'absence de cartographie claire de la ruralité (hormis le cadre ZRR) pour conditionner les aides, à l'instar de celles conditionnés à la politique de la ville (QPV).

De ces deux problématiques, il résulte un réel défaut d'ingénierie en milieu rural à la culture et à ses enjeux.

- Manque de ressources

Les acteurs de l'expérimentation témoignent pour la plupart du manque de ressources (financières, humaines, matérielles) dont ils disposent pour réaliser une action prédéfinie. Les structures de l'éducation populaire se plaignent par exemple du manque d'appui de la part de l'Education Nationale pour valoriser le périscolaire, ou du déséquilibre des moyens impartis.

Le manque d'indépendance financière empêche alors parfois d'avoir une politique financière en adéquation avec la volonté de départ (gratuité de l'offre notamment).

- Ingénierie (logistique, communication)

En dehors des difficultés évoquées plus haut, se pose également les questions de logistique (mobilité) et d'ingénierie (communication, médiation culturelle). En l'absence d'implication des EPCI, le défaut d'ingénierie se fait fortement ressentir en milieu rural. Certaines structures ont fait part de difficultés logistiques pour monter leurs spectacles, d'autres pour informer les publics et habitants.

Bonnes pratiques, conseils et préconisations :

Travailler son projet, donner du sens à l'action : tout d'abord, il semble nécessaire de rappeler l'importance d'un projet bien travaillé dans sa cohérence et sa réalisation. Une telle démarche vise d'une part à crédibiliser le projet aux yeux des élus. D'autre part, cela doit permettre à terme d'identifier les points d'impact de l'activité prévue et de déterminer d'éventuels « insights » (fait d'apercevoir de façon soudaine la solution d'un problème).

Les porteurs doivent ainsi être capables de présenter les enjeux pris en charge et les atouts (économiques, sociaux, culturels) de leur action. Ils peuvent par exemple s'inspirer de modèles d'analyses stratégiques comme les matrices SWOT (permet d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui entourent votre entreprise ou un projet en particulier) ou la méthode PESTEL (outil de diagnostic stratégique qui permet de comprendre l'influence extérieure qui peut impacter votre activité). Tout cela s'inscrit dans une autre préconisation qui est celle d'acquérir une meilleure connaissance des ressources, des forces vives et des caractéristiques des territoires, prérequis indispensables à la réalisation d'une action ciblée et adaptée, sachant tirer parti des ressources mises à disposition. En résumé, il convient de bien identifier les enjeux relatifs à la lutte contre la pauvreté dont on cherche à se saisir. Les caractéristiques du territoire sont à prendre en considération avec attention lors de cette phase.

De manière plus générale, l'on peut recommander aux bénéficiaires de ne pas se cantonner aux subventions culturelles mais d'aller chercher des budgets sociaux, en guise de soutiens non pas complémentaires, mais structurels. Il ne faut donc pas opposer les politiques publiques mais au contraire les penser de manière complémentaires, cela même afin d'appréhender au mieux le caractère multidimensionnel des alternatives à la pauvreté. Pour cela, il convient de penser a priori à l'ensemble des aides possibles.

Dans la plupart des cas, il semble judicieux de savoir définir son public pour concevoir et adapter son action. Enfin, le repérage des structures relais auprès des publics concernés est également conseillé si l'on souhaite accompagner au mieux les personnes en raison de leurs situations spécifiques.



Journée 17/11/23 MJC Lézignan Corbières

Travailler en synergie, valoriser les partenariats et les collaborations : en premier lieu, on ne peut qu'inciter les acteurs culturels à développer des partenariats dans le sens des enjeux sélectionnés par les institutions dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Il est notamment recommandé d'inclure au moins un acteur local dans l'ingénierie (commune, communauté de commune, association, habitants si possibles). Il s'agit d'abord d'aller vers les bons partenaires à partir d'une grille de critères adaptée aux objectifs de l'action (acteurs sociaux, d'accompagnement des personnes en situation de pauvreté, précarité, isolement, etc.). Il est donc utile d'identifier les partenaires en fonction de leur potentiel niveau de participation au projet.

Au-delà, il semble essentiel de pouvoir travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire, ce conseil s'adresse non seulement aux éventuels porteurs de projets mais aussi et plus particulièrement aux élus et autres acteurs publics. Un véritable travail sur leur position vis-à-vis de la culture doit être réalisé. Rappelons que la culture est un droit constitutionnel et un levier d'émancipation. C'est pourquoi les recommandations qui suivent iront dans ce sens.

D'abord, il apparaît important de pouvoir créer une dynamique territoriale si l'on veut commencer à sensibiliser les communes et les inciter à mettre en œuvre davantage de moyens dans les projets culturels. Certains projets expérimentaux ont par exemple développé un comité d'appui avec les collectivités, le maire de la commune concerné étant membre d'office. D'autre part, la capacité du projet à faire réseau est une condition à sa réussite mais également à la possibilité d'obtenir le soutien des collectivités et/ou par effet levier celui d'autres financeurs. S'assurer même à un niveau modeste le soutien de la collectivité locale est un gage de qualité, de confiance (surtout en zones rurales ou faute de moyens la culture n'est pas toujours une priorité).

Il est ainsi fortement suggéré de construire un réseau aussi large et divers que possible. Cela accorde une certaine légitimité et crédibilité à l'action et permet également d'en élargir la portée en accédant à de plus amples sources de financements. Toutefois, un réseau sur un territoire ne peut se faire sans les élus. Sinon, on reste au dans le partenariat. Néanmoins, présence de la société civile via ses représentants (associations...) est aussi souhaitable, elle est révélatrice de la qualité d'une bonne gouvernance. Comme l'environnement, la culture représente un enjeu de mobilisation de la société civile dans le domaine de l'action publique, et ce d'autant plus en milieu rural.

Faire réseau, c'est également mettre en lien population et professionnels autour d'objectifs communs. On peut là aussi insister sur le besoin d'impliquer davantage les habitants en tant que véritables acteurs de la

culture. Ne l'oublions pas, les élus sont avant tout au service de la population. Une telle démarche permettrait ainsi de mieux les toucher, la demande des porteurs bénéficiant alors de l'appui des habitants.

Faire réseau doit également permettre d'éviter de reproduire les lacunes de l'organisation de l'offre sur le territoire, cela implique d'étudier la complémentarité des propositions et de coordonner les événements, d'être concertés. A cette fin, une réflexion autour d'un agenda partagé avec les acteurs culturels du territoire a vu le jour lors de la journée régionale du 17 novembre 2023 (Cf. Annexe). Celui-ci devrait permettre d'éviter les redondances artistiques et ainsi d'optimiser la programmation.

Valoriser les ressources locales, le patrimoine : en milieu rural, face au manque d'équipements et de ressources, on ne peut qu'inciter les porteurs de projets à valoriser les ressources locales (humaines, financières, matérielles) et même à s'appuyer sur les structures culturelles locales voire le patrimoine lorsque cela est possible. Cela passe par l'implication des établissements, associations, présents sur le territoire, l'enjeu étant bien entendu de permettre à des équipes artistiques de rester sur le long terme en s'articulant sur l'existant et en révélant les ressources locales. Il s'agit donc de créer des synergies enrichissantes et complémentaires, de sorte qu'une présence, une participation extérieure valorise l'existant, les artistes locaux, les habitants, les bénévoles comme de véritables acteurs de la culture, source de mixité sociale et initiateurs de dynamiques collectives.

Penser à l'accessibilité de l'offre culturelle : il est suggéré de penser à la mobilité, principale difficulté rencontrée en milieu rural. Les acteurs culturels sont invités à réfléchir et à envisager des solutions pratiques pouvant pallier ce problème (co-voiturage, mise à disposition d'équipements, etc.). Dans ce contexte, aller vers les publics, amener la culture auprès de ceux qui en sont le plus éloignés, doit rester une priorité. Créer de l'itinérance dans les projets a ainsi pu être proposé au cours des ateliers. De même, la question de la gratuité fait débat, elle demeure préconisée lorsque les conditions le permettent.

Site de la journée d'étude du 17 novembre : <https://cpruralite.xyz/?PagePrincipale>



Inscription

Événement à noter

Journée régionale

**Culture, prévention et
lutte contre la pauvreté
en milieu rural**

17 Novembre 2023

9h - 18h



MJC de Lézignan-Corbières

25 Rue Marat, 11200 Lézignan-Corbières

Inscription en ligne

Renseignements : 06 58 14 98 55

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
Direction régionale des
affaires culturelles
Occitanie

